

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix Travail - Patrie
REGION DU CENTRE
DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM
COMMUNE DE NTUI
SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
CENTER REGION
MBAM ET KIM DIVISION
NTUI COUNCIL
GENERAL SECRETARIAT

COMMUNIQUE N°001/C/C-NTUI/CIPM/2023 DU 19 JUIN 2023

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NTUI/CIPM/2023
DU 28 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION :

Lot 1 : DE HUIT (08) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE NTUI ;

Lot 2 : DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE.

Le Maire de la Commune de Ntui communique,

Par Décision N°001/D/C-NTUI/CIPM/2023 du 19 JUIN 2023

Le résultat de l'Appel d'Offres susmentionné se présente comme suit :

Lot de Soumission	Soumissionnaire	Note technique	Montant corrigé de l'Offre TTC en FCFA	Observations
Lot 1	ETS NICLAUDE	87%	23 998 882	retenu
Lot 2	N. JUNIOR ENTERPRISE LTD	96%	49 907 279	retenu

Le soumissionnaire ETS NICLAUDE B.P. : Yaoundé Tél. : 696 496 061/679 293 290, est retenu pour les travaux de construction de huit (08) boutiques au Marché de Ntui dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

Pour le montant TTC de 23 998 882 (vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent quatre-vingt-deux) francs CFA et un délai d'exécution de cent vingt (120) jours calendaires pour le Lot 1 et ;

Le soumissionnaire N. JUNIOR ENTERPRISE LTD B.P: 1130 Bamenda TEL.: 677 300 836, est retenu pour les travaux de construction de l'auberge Municipale de Ntui dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

Pour le montant TTC de 49 907 279 (quarante-neuf millions neuf cent sept mille deux cent soixante-dix-neuf) francs CFA et un délai d'exécution de cent vingt (120) jours calendaires pour le Lot 2.

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès publication du communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la Mairie de Ntui, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Ntui, le 19 JUIL 2023,

Ampliations :

- PREFET/MK (pour information)
- DDMAP/MK (pour information)
- DDEPAT MK (pour information)
- Président/CIPM (pour information)
- ARMP/CE (pour publication au JDM)
- CHRONO/ARCHIVES (pour affichage et mémoire)

LE MAIRE
(AUTORITE CONTRACTANTE)

